



2015 - 2016



rapport annuel

Conseil d'administration

Rangée arrière, de gauche à droite :

John Correia, directeur

Mike Jenkins, directeur

Rémi Roussel, directeur

Arthur Doyle, vice président

Patrick Durepos, directeur

Richard Smith, secrétaire du conseil
vice président principal
et chef des Finances

Rangée avant, de gauche à droite :

Brian Harriman, président
et directeur général

Ron Lindala, président

Rachelle Gagnon, directrice



Cadres supérieurs

Brian Harriman, président et directeur général

Richard Smith, vice-président principal et chef des Finances

Bradford Cameron, vice président, Opérations et gestion des biens immobiliers

Stephen Richard, vice président, Gestion des catégories,
du marketing et de la chaîne d'approvisionnement

Reid Estey, directeur, Personnel et culture.

Données relatives à la consommation (âge légal pour consommer de l'alcool – 19+)

	Litres totaux		Ventes par litre	
	2016	2015	2016	2015
Spiritueux	2 912 445	2 868 372	32,89 \$	32,52 \$
Vin	6 505 591	6 227 640	13,46	13,26
Autres boissons	3 504 701	2 849 674	7,36	7,34
Bière	44 655 854	43 904 414	4,51	4,47



Lettre du président

L'honorable Cathy Rogers,
Ministre des Finances,
Province du Nouveau-Brunswick
Fredericton (N.-B.)

Madame,
Conformément à l'article 20 de la *Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick*, je suis heureux de soumettre le rapport annuel de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick pour l'exercice ayant pris fin le 27 mars 2016.

Respectueusement soumis,

Ron Lindala
Président
Conseil d'administration

Contenu

Renseignements opérationnels

	2016	2015
Nombre de magasins d'ANBL	44	44
Nombre de magasins de franchise	83	84
Projet pilote visant les épiceries	5	6
Nombre de postes pourvus (hormis les postes occasionnels)	435	436
Nombre de produits réguliers inscrits	1 938	1 881

Lettre du président	3
Buts stratégiques de quatre ans	4
Message du président	5
Revue de l'année 2015-2016	6
Emplacement des magasins	15
Ventes par établissement	16
Ventes aux magasins de franchise	17
Rapport de la direction et du vérificateur	18
États financiers	19

Buts stratégiques de quatre ans

vision 2016

Être un chef de file de vente au détail poussé par l'expérience du client.

mission

Gérer de façon responsable une entreprise de vente d'alcool rentable pour le Nouveau-Brunswick.

valeurs

Excellence du service
Nos gens
Conscience sociale

ANBL est responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et des activités de détail liées à toutes les boissons alcoolisées au Nouveau-Brunswick. Nous prenons cette responsabilité très au sérieux et nous nous efforçons de nous améliorer chaque année. En tant que société d'État provinciale, nous servons le public et la communauté des titulaires de permis avec notre réseau de magasins de vente au détail et de magasins de franchise privés.

Stratégie 2012–2016

Le plan stratégique de quatre ans est axé sur la croissance du revenu net, la satisfaction du client, l'engagement des employés et la conscience sociale. L'exercice 2015-2016 a représenté la quatrième et dernière année de ce plan.

Buts stratégiques de quatre ans

1. Maintenir une croissance du bénéfice net de 1,4 %.
2. Atteindre un indice de l'expérience client de plus de 70 %.
3. Atteindre un indice d'engagement des employés de 145/200.
4. Atteindre un indice de conscience sociale de 85 %.

Résultats relativement aux buts de quatre ans

1. 3,8 %
2. 63 %
3. 167,4/200 ou 83,7 %
4. 50 %



Message du président

Au cours du dernier exercice, nous avons continué notre transition où nous passons du statut de simple régie des alcools à celui de détaillant axé sur la clientèle. Cette transition passionnante nous a permis de voir se produire de nombreux changements quant à nos façons de travailler et s'est traduite en une croissance continue du produit des ventes et du revenu net.

En une courte année, nous avons lancé notre nouvelle conception des magasins ainsi que notre nouveau logo et le système de planification des ressources de l'entreprise (PRE), et nous avons mis davantage l'accent sur la formation et le perfectionnement de nos employés. Ce qui est passionnant, pendant tout ce changement, c'est que nous avons constaté une augmentation de la satisfaction des clients. Misant sur nos solides niveaux d'engagement de l'année précédente, nous avons lancé un nouveau programme d'engagement des employés auquel 92 % des employés ont participé.

Afin de rester pertinents auprès de nos clients et d'offrir aux Néo-Brunswickois le meilleur résultat possible, nous devons continuer d'évoluer et de changer au cours des prochaines années. Chaque mois, je continue d'être de plus en plus impressionné par l'équipe dévouée que nous avons d'un bout à l'autre du Nouveau-Brunswick. Je suis fier des excellents résultats que notre équipe a pu offrir et je suis excité de travailler avec eux pour continuer d'améliorer notre entreprise pour les Néo-Brunswickois.

À votre santé!

Brian Harriman

Président et chef de la direction, Alcool NB

Versements aux gouvernements

À la province du Nouveau Brunswick :	2016	2015
Distributions à partir du bénéfice net et résultat étendu	160 809 119 \$	161 886 416 \$
Fonds en fiducie pour l'environnement	2 532 148	2 375 661
Impôt foncier	288 125	275 262
	<u>163 629 392 \$</u>	<u>164 537 339 \$</u>
Au gouvernement du Canada :	2016	2015
Taxe de vente harmonisée	30 715 836	30 240 508
Taxe d'accise et droits de douane	16 492 849	15 820 221
	<u>47 208 685 \$</u>	<u>46 060 729 \$</u>
TOTAL	<u><u>210 838 077 \$</u></u>	<u><u>210 598 068 \$</u></u>

Revue de l'année 2015 - 2016

But stratégique n° 1 : Finances

Ventes	2015-16 (000 \$)	2014-15 (000 \$)	Changement (pour cent)
Spiritueux	95 801	93 290	2,7 %
Vins	87 539	83 612	4,7 %
Autre	25 783	20 903	23,3 %
Bière	201 267	196 057	2,7 %
Total	410 390	393 861	4,2 %

Au cours de l'année financière 2015-2016, nous avons généré 171,6 millions de dollars en revenu net, ce qui a dépassé notre budget de 3,9 millions de dollars. Les ventes globales de l'année étaient de 410,4 millions de dollars – soit une augmentation de 4,2 % par rapport à l'année précédente. Le volume de l'année était de 57,6 millions de litres.

Tant le nombre de transactions que la taille moyenne du panier d'achats ont légèrement augmenté par rapport à l'année dernière.

Les ventes par source

Ventes	2015-16 (\$ 000)	Pourcentage des ventes	2014-15 (\$ 000)
Public	271 003	66,0	260 417
Titulaires de licence	46 533	11,4	46 009
Magasins de franchise	91 694	22,3	85 923
Autre	1 160	0,3	1 512
Total	410 390	100,0	393 861



Spiritueux

Nos ventes de spiritueux ont totalisé 95,8 millions de dollars en 2015-2016 – une augmentation de 2,7 % comparativement aux 93,3 millions de dollars de l'année dernière. Le volume a augmenté de 1,5 %. Les ventes au magasin sur place dans le cadre du Festival des spiritueux du Nouveau-Brunswick, qui a eu lieu en novembre à Fredericton, totalisaient 200 564 \$.



Vin

Nos ventes de vin ont augmenté de 4,7 %, pour atteindre un total de 87,5 millions de dollars en 2015-2016 comparativement à 83,6 \$ millions en 2014-2015. Le volume a augmenté de 4,5 %. Nos ventes au magasin sur place à l'Expo Vins et Gastronomie du monde, qui a eu lieu à Moncton au début de novembre, totalisaient 397 879 \$.



Autres boissons

Les autres boissons ont continué à augmenter à un rythme rapide en 2015-2016. Nous avons vu une augmentation de 23,3 %, totalisant 25,8 millions comparativement à 20,9 millions de dollars en 2014-2015. Le volume a augmenté de 23,0 %.



Bières

Nos ventes de bière se chiffraient à 201,3 millions de dollars en 2015-2016 comparativement à 196,1 millions de dollars l'an dernier – une augmentation de 2,7 %. Le volume a augmenté de 1,7 %.



Nos trois « P » du marketing

- Programmation
- Promotions
- Processus

Cette année, nous avons continué notre parcours visant à offrir à nos clients la meilleure expérience en magasin. Par la création d'une programmation et de promotions novatrices et invitantes, des économies opérationnelles et notre programme d'excellence du service, le client était la priorité numéro un pour tous en 2015 - 2016.

Bière : Tout le monde y trouve son compte

Après des mois de planification, nous avons lancé notre programme « 15 est la nouvelle 12 » du mois d'août. Dans le but d'offrir aux consommateurs une meilleure valeur de la catégorie canadienne de grand marché est devenu très populaire; des caisses de 15 canettes sont devenues le premier choix d'un grand nombre de nos clients de bière. Ce programme continuera à évoluer dans un effort pour donner à nos clients les options qu'ils veulent dans le format de caisse qu'ils demandent.

Nous avons également continué d'être un des leaders du Canada atlantique dans le secteur des bières artisanales. Nous avons lancé notre programme mensuel « Styles de bière » et nous avons connu un succès incroyable pendant notre programme « L'ultime course à la bière canadienne » où nous avons apporté près de 40 lauréates des Canadian Beer Awards de 2015. Un grand nombre d'entre elles n'ont jamais été vendues dans l'Est du Québec, et encore moins au Nouveau Brunswick.

Vin : Les clients veulent de l'éducation

La premiumisation par l'éducation est l'un des principaux accents pour toutes nos catégories, mais elle est principalement importante dans la catégorie souvent très intimidante des vins. Par la création de programmes novateurs comme notre promotion du vin de Californie portant sur un thème du cinéma ou notre campagne de sensibilisation sur le vin canadien, nous avons informé nos clients sur les nombreux avantages de boire des produits hauts de gamme, et sur la manière dont ils peuvent améliorer leurs expériences de consommation du vin.

En août, nous avons apporté une grande sélection de vins de Bordeaux hauts de gamme de quelques-unes des vineries les plus réputées de la région (et donc du monde entier). Nous étions fiers d'offrir à nos clients ces vins hauts de gamme, dont le prix se situait entre 30 \$ et 17 000 \$.

Nous avons également fait des améliorations à notre Expo Vins et Gastronomie du monde toujours populaire. Notamment, les prix ont été améliorés afin de les rendre plus pertinents pour le client d'aujourd'hui. Également, pour la première fois, nous avons demandé à nos conseillers en produits des magasins de jouer le rôle de juges.

Spiritueux : Créer une culture de cocktails

La catégorie sous développée des spiritueux offre de nombreuses possibilités. L'approche consistait à saisir chaque occasion d'offrir des promotions et des programmes choisis de manière stratégique, tout en renseignant les clients sur les produits hauts de gamme. Notre promotion « Bar en boîte », laquelle a été couronnée de succès et a fait l'objet d'une nomination, a encore une fois été offerte pendant les Fêtes, en offrant des résultats encore meilleurs par rapport à l'année précédente.

Autres boissons : Ce n'est plus une réflexion après coup

Une fois que l'on en est venu à tenir pour acquise cette catégorie, elle est devenue le premier choix d'un grand nombre de clients. Nous avons connu une croissance étonnante en 2015-2016, ce qui a mené le pays dans un pourcentage de croissance comparativement à l'année financière précédente. Nous avons lancé des produits congelés prêts-à-boire et avons constaté une croissance impressionnante des ventes de cidres et de panachés au malt.

En ligne :

Demeurer pertinents à l'ère numérique

En 2015-2016, nous avons continué d'améliorer notre présence en ligne, notre engagement toujours croissant sur toutes les plates-formes de nos médias sociaux par une annonce promotionnelle efficace, des campagnes d'acquisition créatives et des contenus intéressants suscités par l'occasion comme des recettes de boissons et des idées d'accords avec les mets. Notre circulaire électronique a continué de voir son nombre de lecteurs augmenter et le Conseil canadien du commerce de détail l'a reconnue comme l'un des meilleurs outils de marketing et de communication au pays.

Processus :

Se préparer en vue du rendement

En 2015-2016, nous avons centralisé la production de tous les documents promotionnels en magasin. Il s'agissait d'une tentative étonnante qui incluait toutes les affiches, comme la tarification et les documents promotionnels, et la programmation éducative des clients. L'impression centralisée nous a permis de communiquer un message plus cohérent en magasin harmonisé aux concepts thématiques trimestriels et a aidé à offrir un cadre pour le développement futur de notre marque. Pour exécuter ce processus selon les normes de nos clients, des améliorations ont été apportées à la structure de l'équipe du marketing. Ces améliorations garantissent que l'équipe peut continuer d'offrir un soutien solide à notre réseau de vente au détail et de créer une programmation et des promotions incitatives qui contribuent à donner aux clients une expérience incroyable.



But stratégique n° 2 : Service à la clientèle

En 2015-2016, nous avons continué d'améliorer l'expérience en magasin en installant les systèmes Redirack dans les chambres froides de neuf autres magasins de la société, ce qui nous amène à un total de 11.

Notre programme de certification de « l'encadrement sur le plancher » a été un énorme processus dans le cadre duquel 100 % des gérants, des gérants adjoints et des conseillers en produits sont devenus des formateurs certifiés en 2015-2016. Le programme fournit à l'équipe de leadership de chaque magasin de la société les outils pour encadrer leurs coéquipiers afin d'élever l'expérience générale du client en lui offrant un service exceptionnel. Une vidéo de formation a été produite pour que les employés puissent accéder à ce programme en ligne afin de perfectionner eux-mêmes leurs aptitudes.

Notre programme de « vente intensive » a été introduit à titre de programme pilote dans nos magasins de la société. Les huit employés inscrits dans la classe inaugurale ont tous terminé avec succès le programme. Le programme porte sur la connaissance des produits, les compétences de vente et le sens aigu des affaires en général. Ce programme a été si réussi que nous l'offrirons, à partir de maintenant, en cours continu pour nos employés.

Notre entrepôt de 125 000 pieds carrés à Fredericton a permis d'entreposer plus de 3,1 millions de caisses l'année dernière avec seulement 20 employés. Ils préparent en moyenne 115 caisses par heure (16 palettes par jour) qui sont distribuées à 133 points de vente (44 magasins de la société, 84 magasins de franchise et cinq épiceries).



Notre nouveau magasin et les rénovations majeures

Nouvelle construction :

En 2015-2016, nous avons ouvert avec succès un nouveau point de vente au détail. Situé au centre commercial East Point à Saint John, le nouveau magasin remplace un ancien établissement au centre commercial Parkway. Il est situé à côté d'un épicerie nationale et est à proximité de nombreux détaillants, ce qui fournit des possibilités de croissance et d'augmentation de la fréquentation.

Nous avons également dévoilé notre nouveau concept de marque avec le nouveau magasin, présentant notre transformation avec un détaillant moderne et axé sur la clientèle. Les améliorations apportées à l'expérience client au nouveau magasin incluent le growler, la dégustation de vin et les stations de cocktail ainsi qu'une salle de dégustation et d'éducation. Notre nouveau magasin a permis d'améliorer grandement l'offre de produits et comporte une chambre froide beaucoup plus spacieuse.

Rénovations majeures :

Nous avons terminé les rénovations de notre magasin de Hampton, ce qui permet d'y améliorer l'expérience client. La palette moderne de couleurs du magasin, le plancher, les étagères et l'éclairage fournissent à nos clients une expérience en magasin d'un niveau supérieur.

Nous avons également terminé la rénovation de notre magasin de Sackville. Les mises à jour apportées à l'ameublement et aux systèmes mécaniques, jumelées à une gamme de produits plus importante, ont contribué à l'amélioration de l'expérience de nos clients de Sackville.

Autres projets :

En 2015-2016, nous avons continué de moderniser et d'améliorer l'efficacité énergétique à notre Centre des activités de détails (CAD). Nos efforts ont porté sur la centrale de production de chaleur, en vue d'améliorer l'enveloppe du bâtiment et la mise à niveau de l'alimentation régulière et de secours.



But stratégique n° 3 : L'engagement des employés

Les résultats de notre sondage sur l'engagement du personnel du printemps 2016 ont suscité l'exécution de plans d'action à l'échelle de l'entreprise individuelle avec le but d'améliorer l'engagement des employés :

- Les rapports d'engagement et les guides d'instruction ont été fournis à tous les gérants.
- Les buts des équipes ont été créés afin de favoriser l'engagement.
- Nous avons mis en priorité les buts en matière d'engagement et nous sommes concentrés sur ces engagements.
- Nous commençons à changer nos conversations en assurant un suivi régulier sur les buts et en célébrant nos réussites.

Notre Programme de perfectionnement accéléré de leadership (PPAL) continue de perfectionner le leadership à partir de l'intérieur de l'organisation. Depuis le lancement du PPAL en 2007, plus de 60 employés ont terminé le programme, et les participants qui ont été promus à des rôles de leadership ont eu une courbe d'apprentissage moins longue et un rendement exceptionnel comme résultat. La phase VI du PPAL a débuté au quatrième trimestre avec 10 participants d'un potentiel très élevé acceptés dans le programme de base.

Nous sommes entrés en partenariat avec Croix Bleue Medavie (CBM) pour offrir à nos employés un programme amélioré de soutien à l'assiduité. CBM nous aide à déterminer s'il y a des questions médicales qui contribuent au niveau d'absence d'un employé et s'il y a des méthodes spéciales ou de l'équipement spécial ou des exigences en matière de santé nécessaires pour s'assurer que le milieu de travail de tous nos employés est sécuritaire. En outre, des évaluations de retour au travail sont faites pour les employés qui retournent au travail après une absence médicale.

Afin de réduire encore davantage les blessures au travail et de promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire, notre spécialiste en santé et sécurité continue d'encadrer les employés avec des visites sur place qui servent à bâtir une « culture de la sécurité avant tout ».

Nous avons tiré profit de ADP Workforce Now : Applicant Tracking System (ADP Effectif maintenant : Système de suivi des candidats) qui a été mis en œuvre à l'automne 2014. Les candidats peuvent visiter la section Occasions d'emploi ANBL du site anbl.com et présenter leur candidature au moyen d'un portail Web en ligne qui présente nos vidéos d'entreprise, des renseignements généraux et des liens à nos comptes des médias sociaux.

Tous nos employés peuvent facilement voir les avis internes de postes et poser leur candidature en le faisant par leur compte personnel ADP. En outre, tous les avis externes de postes sont automatiquement téléchargés sur des sites d'emplois externes pour maximiser l'exposition à des candidats à potentiel élevé. En résultat, nous avons vu une augmentation du nombre de candidats qualifiés pour les avis externes.

Magasin gagnant
Bannière A : Or
Eastpoint,
Saint John



Les gagnants du Prix d'excellence du tableau de bord du magasin pour l'année 20152016 sont indiqués ci-dessous. Les prix ont été présentés aux gérants dans le cadre du repas de gala de la conférence du printemps 2016 au nom de tout le personnel des magasins.

Bannière Dépôt : Or – Bathurst

Bannière A : Or – East Point, Saint John

Bannière B : Or – Riverview
Centre commercial Brookside, Fredericton

Bannière C : Or – Woodstock
Argent – Grand Sault

Bannière D : Or – Perth-Andover
Argent – Dalhousie

District : Or – Tim Seymour (District 2 – Ouest du N.-B.)

Les prix d'excellence du service ont été remis à :
Or – Richibucto
Argent – Riverview
Bronze – Chemin Mountain, Moncton

Nous avons réussi à conclure un contrat de quatre ans avec le SCFP, section locale 963, avec une stratégie de négociation axée sur les intérêts.

Au début de l'année, six griefs étaient en souffrance. Cinq ont été retirés en résultat de négociations de contrats. Un autre grief a été déposé au cours de l'année et a été ensuite retiré à la suite d'efforts de collaboration axés sur la découverte d'intérêts communs.

But stratégique n° 4 : Conscience sociale et communautaire

Campagne des jonquilles – Société canadienne du cancer du Nouveau Brunswick

Nous avons mené des campagnes de vente d'épinglettes jonquille pendant deux semaines dans l'ensemble de la province au cours de la dernière année financière. La première campagne a été menée en avril 2015 et a permis de recueillir 44 314,97 \$. La seconde a été menée en mars 2016 et a permis de recueillir 59 653,73 \$!

La campagne United Way / Centraide 2015 pour le centre du Nouveau Brunswick

De septembre à janvier, nous avons parrainé un « représentant délégué » pour chacune des trois campagnes United Way / Centraide 2015 au Nouveau-Brunswick.

Au cours de la dernière année de notre protocole d'entente triennal avec chacun des organismes Centraide du Nouveau-Brunswick, les employés ont participé à la Journée nationale d'entraide de Centraide par des retenues sur la paie et à un programme de dons sollicités à la caisse de trois jours. À la suite de ces efforts, nos employés et nos clients ont donné plus de 35 000 \$ en 2015-2016. Nous sommes très fiers de nos équipes pour leur dévouement aux organismes Centraide du Nouveau-Brunswick.

En tandem avec la campagne de dons sollicités à la caisse de Centraide, nous avons mené une deuxième campagne de dons sollicités à la caisse, recueillant 5 241 \$ pour le Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne.

Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick

Du 7 au 9 mai, nous avons mené une campagne de dons sollicités à la caisse pour l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick. Avec l'appui de nos clients, nous avons recueilli près de 29 000 \$ pour cet important organisme de bienfaisance.

Fondation communautaire d'ANBL

À l'automne 2015, nous avons lancé la Fondation communautaire d'ANBL. La province a été divisée en zones et les organismes de



Alcool NB Liquor (ANBL) présente un chèque à la Fondation pour la conservation du saumon atlantique
bienfaisance enregistrés ont été invités à présenter une demande dans le cadre d'une loterie trimestrielle. Nous avons accordé jusqu'à 2 000 \$ en dons à chaque zone par trimestre. Un total de 38 000 \$ a été donné pour aider les organismes locaux sans but lucratif dans leur important travail.

Protégeons nos rivières

Nous avons connu un très grand succès dans l'exécution de notre quatrième campagne annuelle « Protégeons nos rivières » du 27 août au 27 septembre. Grâce à la générosité de nos fournisseurs, des employés engagés et de nos « gardiens de rivière » nouvellement établis, nous avons été fiers de donner 74 219 \$ à la Fondation pour la conservation du saumon atlantique!

Encore une fois, nous avons été fiers d'appuyer plus de 100 activités de bienfaisance dans l'ensemble de la province en donnant de la marchandise dans le cadre de leurs efforts déployés dans le cadre de campagnes de financement.

Festivals

Nous avons été ravis de promouvoir la responsabilité sociale encore cette année à titre de commanditaire dans le cadre de cinq événements majeurs tenus dans toute la province.

Le 10^e Festival de bière de l'Atlantique annuel a eu lieu à Moncton les 29 et 30 mai. Plus de 3 000 personnes y ont participé et plus de 3 500 \$ a été donné à des organismes de bienfaisance enregistrés locaux.

FestiVin a donné le coup d'envoi à la saison du tourisme de la péninsule acadienne à Caraquet les 6 et 7 juin. Plus de 13 000 \$ en ventes ont été générés dans le cadre du festival de cette année – un montant qui dépasse de 5,7 % celui de l'an dernier!

Plus de 800 personnes ont participé au 20^e Festival annuel des spiritueux du Nouveau Brunswick le 20 novembre. Les ventes ont atteint un niveau record, dépassant 200 564 \$ – un montant supérieur de 40 %

comparativement à 2014! Les organisateurs ont animé plus de 20 classes tout au long de la semaine et ont fait de nombreux dons aux organismes locaux sans but lucratif.

La 25^e édition de l'Expo Vins et Gastronomie du monde a accueilli plus de 5 000 participants à Moncton les 5 et 6 novembre. On a recueilli plus de 65 000 \$, qui ont été remis à de nombreux organismes de bienfaisance.

But stratégique n° 5 : Responsabilité sociale

MADD Canada et ses chapitres du Nouveau-Brunswick continuent d'être des partenaires clés dans notre programme de responsabilité sociale. Nous croyons que l'éducation des jeunes sur la consommation responsable de l'alcool, alors qu'ils sont à l'école intermédiaire, leur permet de garder avec eux ces leçons précieuses lorsqu'ils deviendront adultes. Voilà pourquoi nous avons fourni à MADD Canada les sommes suivantes dans le cadre des efforts qu'ils déploient dans le cadre de campagnes de financement :

Programme scolaire	50 000 \$
Dons sollicités à la caisse	32 400 \$
Boîtes de dons	8 500 \$

Cette année, nous avons continué de relever la barre en ce qui concerne les vérifications des pièces d'identité en introduisant le programme de « Vérification 30 ». Ce programme permet de s'assurer que les caissiers demandent les pièces d'identité de toute personne qui semble avoir moins de 30 ans. Le programme de « Vérification 30 » a permis d'interpeller 903 045 clients (311 033 de plus que l'année précédente) et a refusé de servir 16 966 personnes (2 660 de plus que l'année précédente). Notre but était d'interpeller 7 % des clients et nous avons atteint 9,74 %. Nous avons aussi augmenté le nombre de vérifications des pièces d'identité selon un taux de 3,27 %.

Pour la huitième année consécutive, nous avons offert notre initiative « Finissants sans accident » à toutes les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Avec l'autorisation du ministère de l'Éducation, nous avons demandé aux étudiants des écoles secondaires de nous aider à transmettre un message encourageant les jeunes à faire des choix responsables lorsqu'il s'agit de l'alcool. Les étudiants ont créé des vidéos et des chansons et les ont ensuite soumises pour être évaluées. Un total de 15 000 \$ a été accordé à 11 classes de finissants au Nouveau-Brunswick.

Environnement

Nous avons terminé la phase 2 du projet de renouvellement du système de production et de distribution de chaleur à notre Centre des activités de détail (CAD). Le projet comprenait la conversion totale de l'ancien système de chaudière à vapeur à un système de chaudière à eau chaude à rendement élevé. Afin d'éliminer la plupart des ponts thermiques, la phase 2 comportait également l'isolation de l'enveloppe du bâtiment du secteur du siège social, plus particulièrement les parties en porte-à-faux et les sections du plancher exposées aux éléments.

Nous avons terminé la seconde et dernière phase des mises à niveau de l'éclairage extérieur au CAD, en nous concentrant sur le secteur de l'entrepôt. Un vieil ensemble de luminaires a maintenant été converti en luminaires à rendement élevé.

En réponse au risque réel des pannes d'électricité imprévues, nous avons commencé des mises à niveau de l'alimentation régulière et de secours au CAD. Le projet, qui devrait être terminé au début de 2016-2017, consiste à remplacer complètement l'entrée de service électrique originale, et à installer une génératrice automatique de courant électrique d'urgence. Ces mises à niveau garderont tout le CAD en fonction, au cas où se produirait une panne d'électricité imprévue, et garantiront qu'elle sera prête pour les besoins de l'entreprise chaque jour.

Gérance

Le renouvellement de la lettre de mandat du gouvernement continue d'être un des éléments clés de notre gérance. Cette lettre de mandat est officialisée pour notre Conseil d'administration pour les informer des intentions et des attentes actuelles du gouvernement. Notre société est centrale pour l'avenir du Nouveau-Brunswick, et, par le truchement de cette lettre, le gouvernement renforce la relation solide et constructive qu'il entretient avec notre Conseil d'administration et avec la direction.

La *Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick* a été modifiée au cours de l'année. Le gouvernement a modifié la date de présentation du budget pour le 28 février chaque année pour permettre une meilleure harmonisation avec les cycles des opérations, de planification et de budgétisation de l'entreprise. Aussi, on a relevé le plafond de dépenses en capital pour lequel l'approbation du Conseil d'administration est requise de 100 000 \$ à 500 000 \$.

Quatre plaintes en vertu de la *Loi sur les langues officielles* ont été reçues au cours de l'année financière 2015-2016. Deux enquêtes officielles ont été

effectuées et des recommandations subséquentes ont été présentées au Bureau du Commissaire. La troisième s'est avérée non fondée après la fin de l'enquête, et la quatrième a été résolue de façon satisfaisante à l'amiable.

Notre rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative et il est disponible en ligne au site anbl.com. En vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection des renseignements personnels*, nos dossiers sont accessibles pour examen par le public. Nous sommes responsables auprès du gouvernement provincial et de la population du Nouveau-Brunswick.



Les employés d'ANBL participent à la Journée d'entraide de Centraide.



Présentoir Protégeons nos rivières à notre magasin du boulevard Dieppe.



Présentation des dons du Festival des spiritueux du Nouveau Brunswick.



FestiVin à Caraquet.

Ventes par établissement

Localité	Public	Titulaire de permis	2015-2016 Total	2014-2015 Total
Bathurst (4)	8 716 \$	1 346 \$	10 062 \$	9 549 \$
Beresford	3 088	180	3 268	3 172
Boucouché (2)	2 809	426	3 235	2 947
Campbellton (2)	2 872	909	3 781	3 535
Cap-Pelé	2 791	191	2 982	2 675
Caraquet (3)	3 623	957	4 580	4 398
Dalhousie (3)	1 764	385	2 149	2 069
Dieppe				
Boulevard Dieppe	6 134	626	6 760	6 294
Dieppe	12 803	3 205	16 008	15 639
Total pour les magasins de Dieppe	18 937	3 831	22 768	21 933
Edmundston (3)	8 193	2 200	10 393	9 762
Ville de Fredericton				
Centre commercial				
Brookside (3)	7 751	3 059	10 810	10 497
Parc Devon (5)	8 758	968	9 726	10 090
Rue Prospect (1)	12 839	1 421	14 260	14 207
Rue York (1)	11 849	1 958	13 807	13 719
Total pour les magasins de Fredericton	41 197	7 406	48 603	48 513
Grand Bay-Westfield (2)	3 113	244	3 357	3 231
Grand Falls (3)	5 087	730	5 817	5 406
Hampton (1)	3 899	93	3 992	3 742
Vallée de la				
Kennebecasis (2)	13 387	1 080	14 467	13 783
Lamèque	1 998	139	2 137	2 080
Ville de Miramichi				
Chatham (3)	4 801	677	5 478	5 010
Newcastle (3)	7 437	888	8 325	8 177
Total pour les magasins de Miramichi	12 238	1 565	13 803	13 187

Localité	Public	Titulaire de permis	2015-2016 Total	2014-2015 Total
Ville de Moncton				
Promenade				
Elmwood (2)	6 265 \$	969 \$	7 234 \$	7 144 \$
Moncton Nord	8 855	1 532	10 387	9 777
Chemin Mountain				
Boulevard Vaughan	7 774	2 379	10 153	9 817
Harvey	10 500	2 548	13 048	13 080
Total pour les magasins de Moncton	33 394	7 428	40 822	39 818
Neguac	2 357	275	2 632	2 511
Oromocto (5)	7 746	1 076	8 822	8 652
Perth-Andover (4)	3 224	349	3 573	3 312
Petit Rocher	2 210	134	2 344	2 315
Richibucto (3)	4 553	596	5 149	4 731
Riverview (3)	8 118	1 686	9 804	9 317
Sackville (3)	4 753	612	5 365	5 179
Ville Saint John				
Rue Somerset	7 421	2 165	9 586	9 515
East Point (2)	9 733	1 385	11 118	12 143
Prince Edward Square	6 196	1 615	7 811	6 776
Boulevard Fariville (3)	10 142	1 844	11 986	10 907
Total pour les magasins de Saint John	33 491	6 785	40 501	39 341
Salisbury (2)	7 097	118	7 215	6 475
St. Andrews	2 210	896	3 106	2 879
St. Stephen (2)	5 923	255	6 178	5 795
Shediac (2)	6 378	1 179	7 557	7 906
Shippagan	2 452	376	2 828	2 754
Sussex (3)	6 413	726	7 139	6 859
Tracadie-Sheila (2)	5 090	663	5 753	5 515
Woodstock (6)	6 143	812	6 955	6 513
Entrepôt*	88 593	660	89 253	84 011
TOTAL	363 858 \$	46 532 \$	410 390 \$	393 861 \$

(#) Indique le nombre de magasins de franchise à cette localité

* Comprend les commandes en ligne pour les titulaires de permis

Ventes aux magasins de franchise

Localité magasin de franchise	Localité d'ANBL	000 \$	
		2016 Ventes	2015 Ventes
Allardville	Bathurst	603 \$	586 \$
Alma	Riverview	368	350
Arthurette	Perth-Andover	393	407
Aulac	Sackville	1 075	1 027
Baie-Sainte-Anne	Chatham	880	792
Balmoral	Dalhousie	688	698
Barnesville	Kennebecasis Valley	612	598
Bath	Perth-Andover	949	856
Bay du Vin	Chatham	464	461
Belledune	Dalhousie	749	723
Blacks Harbour	Fairville Blvd., Saint John	818	795
Blackville	Newcastle	1 001	966
Boiestown	Devon Park, Fredericton	688	688
Brantville	Tracadie	1 418	1 298
Burton	Oromocto	897	830
Cambridge Narrows	Sussex	883	830
Campobello	St. Stephen	326	311
Canterbury	Woodstock	478	453
Centreville	Woodstock	928	947
Charlo	Dalhousie	836	772
Chipman	Devon Park, Fredericton	1 199	1 206
Clair	Edmundston	361	350
Cocagne	Shediac	2 513	2 400
Debec	Woodstock	478	472
Doaktown	Devon Park, Fredericton	734	688
Dorchester	Sackville	278	309
Douglas Harbour	Oromocto	549	498
Florenceville	Perth-Andover	1 557	1 489
Fredericton Junction	Oromocto	1 049	1 048
Gagetown	Oromocto	582	582
Grand Manan	Parkway Mall, Saint John	1 620	1 530
Grande-Anse	Caraquet	745	741
Hanwell	York St., Fredericton	3 426	974
Harcourt	Richibucto	599	581
Hartland	Woodstock	1 534	1 410
Harvey	Devon Park, Fredericton	1 170	1 129
Haute-Aboujagane *	Shediac	229	725
Hillsborough	Riverview	1 164	1 181
Irishtown	Elmwood Dr., Moncton	1 629	1 414
Janeville	Bathurst	419	396
Juniper	Woodstock	259	280
Kedgwick	Campbellton	966	856
Kingston	Hampton	1 227	1 238
Lake George	York St., Fredericton	1 282	1 141
Lepreau	Fairville Blvd., Saint John	1 157	1 095
Loch Lomond	Kennebecasis Valley	3 367	2 929
Mactaquac	Brookside Mall, Fredericton	1 655	1 724
Maisonnette	Caraquet	296	327
McAdam	St. Stephen	525	502
Memramcook	Elmwood Drive, Moncton	2 074	1 945

Localité magasin de franchise	Localité d'ANBL	000 \$	
		2016 Ventes	2015 Ventes
Minto	Devon Park, Fredericton	1 717 \$	1 761 \$
Nackawic	Woodstock	1 360	1 298
Norton	Sussex	2 239	2 251
Paquetville	Caraquet	1 897	1 802
Petitcodiac	Salisbury	1 840	1 755
Plaster Rock	Perth-Andover	926	937
Pointe-Sapin	Richibucto	284	287
Port Elgin	Sackville	1 417	1 349
Public Landing	Grand Bay	791	757
Renous	Newcastle	1 133	945
Richibucto Village **	Richibucto	-	373
Riley Brook	Grand Falls	285	249
Riverside-Albert	Riverview	352	337
Riviere-Verte	Edmundston	589	527
Rogersville	Chatham	1 553	1 440
Sainte-Anne-de-Madawaska	Edmundston	406	436
Saint-Antoine	Bouctouche	1 633	1 726
Saint-Arthur	Campbellton	225	205
Saint-Isidore	Tracadie	1 022	1 006
Saint-Léonard	Grand Falls	730	704
Saint-Louis de Kent	Richibucto	1 436	1 476
Saint Paul	Bouctouche	321	318
Saint-Quentin	Grand Falls	1 459	1 347
Saint-Sauveur	Bathurst	277	254
Salisbury	Salisbury	2 057	1 978
Shediac	Shediac	2 493	1 167
South Tetagouche	Bathurst	366	319
St. George	Fairville Blvd., Saint John	3 166	2 810
St. Martins	Parkway Mall, Saint John	648	599
Stanley	Brookside Mall, Fredericton	948	898
Sunny Corner ***	Newcastle	333	1 054
Wasis	Oromocto	2 985	3 078
Welsford	Grand Bay	742	677
Youngs Cove	Sussex	919	821
Zealand	Brookside Mall, Fredericton	904	930
Manufacturer Agents	Head Office, Fredericton	1 104	1 098
TOTAL		90 256	84 513
Épicerie			
Fredericton		536	453
Miramichi		94	120
Moncton		412	370
Saint John		321	297
Sussex *		16	73
Tracadie-Sheila		59	97
TOTAL		1 438	1 410
TOTAL DES VENTES POUR LES AGENTS		91 694 \$	85 923 \$

* fermé pendant l'année

** fermé pendant l'année précédente

*** fermé et rouvert pendant l'année

Rapport de la direction et du vérificateur

RAPPORT DE LA DIRECTION

La préparation des renseignements financiers fait partie intégrante des responsabilités de la direction et les états financiers qui suivent relèvent de la responsabilité de la direction de la Société. Cette responsabilité comprend la sélection de politiques comptables appropriées ainsi que le jugement et les estimations qui sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent Rapport annuel sont conformes à ces états financiers.

La Société maintient les contrôles internes nécessaires conçus pour fournir une assurance raisonnable que des renseignements financiers fiables et pertinents sont produits et que les éléments d'actif sont bien protégés. Le service de vérification interne effectue des vérifications dans le but de s'assurer la pertinence et l'uniformité des contrôles internes, des pratiques et des méthodes de la Société.

Dans ses responsabilités, le Conseil d'administration reçoit l'aide du Comité de vérification. Ce comité évalue et recommande l'approbation des états financiers et du rapport annuel en plus de rencontrer périodiquement, la direction, le gérant de la vérification interne et les vérificateurs externes relativement aux contrôles internes et à tout autre sujet relié aux rapports financiers.

Grant Thornton, LLP, vérificateurs externe de la Société, a effectué une vérification indépendante des états financiers de la Société conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Le Rapport des vérificateurs décrit la portée de cette vérification indépendante et l'opinion exprimée.



Brian Harriman
Président et
Chef de la direction

Le 24 juin 2016



Richard A. Smith, FCPA, CGA, FCMA
Vice-président et
Chef des finances

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux directeurs de la Société des alcools du Nouveau Brunswick,

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci joints de la Société des alcools du Nouveau Brunswick, qui comprennent le bilan au 27 mars 2016, et les états du résultat étendu, des variations de l'avoir et des mouvements de trésorerie, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons mené notre vérification selon les normes comptables généralement reconnues du Canada. Ces normes nécessitent que nous nous conformions aux exigences et aux plans éthiques, et que nous effectuions la vérification afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification porte sur la mise en œuvre de procédures afin d'obtenir des preuves de vérification sur les montants et les divulgations indiqués dans les états financiers. Les procédures retenues dépendent du jugement du vérificateur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à une fraude ou à une erreur. Au moment de mener ces évaluations du risque, le vérificateur tient compte du contrôle interne de la Société propre à la préparation et à la présentation juste des états financiers, afin d'élaborer des procédures de vérification appropriées selon les circonstances, mais pas pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Une vérification comprend également l'évaluation de la pertinence des politiques comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous croyons que les preuves de vérification que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour servir de fondement à notre opinion de vérificateur.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société des alcools du Nouveau Brunswick au 27 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables professionnels agréés

Le 24 juin 2016

Qualifications constituant un atout

Du au	27 mars 2016	29 mars 2015
ACTIF		(recalculé - note 11)
Actif à court terme		
Encaisse	4 425 045 \$	2 472 103 \$
Clients et autres débiteurs	4 793 333	3 401 148
Stocks (note 7)	29 568 321	26 222 594
Charges payées d'avance	624 030	492 246
	<u>39 410 729</u>	<u>2 588 091</u>
Immobilisations corporelles (note 8)	10 058 995	7 935 673
Actif incorporel (note 9)	4 524 855	2 135 290
Actifs détenus par contrats de location-financement (note 10)	55 590	83 385
	<u>54 050 169 \$</u>	<u>42 742 439 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs	17 479 314 \$	14 315 825 \$
Remboursement des consignes (note 11)	532 000	2 125 000
Passif à long terme		
Obligation de location-financement	37 498	65 895
Remboursement des consignes (note 11)	1 593 000	2 125 000
Allocations de retraite (note 12)	2 636 562	3 086 182
	<u>22 278 374</u>	<u>21 717 902</u>
AVOIR DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK		
Avoir	31 771 795	21 024 537
	<u>54 050 169 \$</u>	<u>42 742 439 \$</u>

Engagements et éventualités (notes 14 et 15)

Voir les notes afférentes aux états financiers

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Administrateur



Administrateur

États Financiers

États des résultats d'exploitation et du résultat étendu

Exercice terminé le	27 mars Budget 2016 (non vérifié)	27 mars Réal 2016	29 mars Réal 2015 (recalculé - note 11)
Ventes totales (note 3)	400 644 451 \$	410 389 998 \$	393 861 174 \$
Moins les commissions	7 313 018	7 219 571	6 805 883
Ventes nettes	393 331 433	403 170 427	387 055 291
Coût des marchandises vendues (note 4)	172 623 541	177 088 127	169 714 395
Bénéfice brut	220 707 892	226 082 300	217 340 896
Autres produits (note 5)	2 123 889	2 801 774	2 632 651
	222 831 781	228 884 074	219 973 547
Charges d'exploitation (note 6)	55 178 377	57 327 697	54 701 287
Résultat d'exploitation et du résultat étendu	167 653 404 \$	171 556 377 \$	165 272 260 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

États des variations de l'avoir

Exercice terminé le	27 mars 2016	29 mars 2015 (recalculé - note 11)
Solde au début de l'exercice	21 024 537 \$	21 013 193 \$
Retraitement (note 11)		(3 374 500)
Solde au début de l'exercice retraité	21 024 537	17 638 693
Résultat d'exploitation et du résultat étendu	171 556 377	165 272 260
Paiements à la province du Nouveau-Brunswick	(160 809 119)	(161 886 416)
Solde à la fin de l'exercice	31 771 795 \$	21 024 537 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

États des mouvements de trésorerie

Exercice terminé le	27 mars 2016	29 mars 2015 (recalculé - note 11)
EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation et du résultat étendu	171 556 377 \$	165 272 260 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissement	2 007 726	1 733 872
Amortissement financier	498 820	400 344
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	15 498	7 853
(Diminution) / augmentation des allocations de retraite	(449 620)	216 237
Évolution du fonds de roulement hors caisse	(1 706 207)	(3 597 348)
Fonds provenant de l'exploitation	<u>171 922 594</u>	<u>164 033 218</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 147 571)	(1 971 996)
Acquisitions d'actif incorporel	(2 860 590)	(997 338)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	1 025	2 956
Encaisse nette utilisée pour les dépenses d'investissement	<u>(7 007 136)</u>	<u>(2 966 378)</u>
FINANCEMENT		
Paiements de location-financement (Diminution) / augmentation des remboursements des consignes	(28 397)	(36 540)
Paiements à la province du Nouveau-Brunswick	(2 125 000)	875 500
Encaisse nette utilisée pour les activités de financement	<u>(160 809 119)</u>	<u>(161 886 416)</u>
	<u>(162 962 516)</u>	<u>(161 047 456)</u>
Augmentation de l'encaisse	1 952 942	19 384
Encaisse au début de l'exercice	<u>2 472 103</u>	<u>2 452 719</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>4 425 045 \$</u></u>	<u><u>2 472 103 \$</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

Le 27 mars 2016

1. Natures des activités

La Société des Alcools du Nouveau-Brunswick (la société) de la Couronne a été constituée en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick et elle est une entreprise publique, conformément aux recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Le siège social de la Société se trouve à Fredericton (Nouveau-Brunswick) et sa principale activité est l'achat, la distribution et la vente de boissons alcooliques dans toute la province du Nouveau-Brunswick. La Société est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Énoncés de conformité

Les états financiers de la Société se conforment aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers de l'exercice terminé le 27 mars 2016 ont été approuvés par le conseil d'administration qui a également autorisé leur publication le 24 juin 2016.

b) Base de présentation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique. Ces états ont été préparés à l'aide de la comptabilité d'exercice.

Les conventions comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

c) Encaisse

Les encaisses comprennent l'argent comptant et les dépôts bancaires.

d) Immobilisations corporelles

(i) Actif appartenant à la Société

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique moins l'amortissement accumulé et les pertes de valeur. Le coût historique comprend le coût d'acquisition ou le coût de construction, de même que les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation. Lorsque les immobilisations corporelles comprennent des composantes importantes dont la durée de vie utile varie, elles sont comptabilisées et amorties séparément. L'amortissement est calculé à l'aide de la méthode de l'amortissement constant à partir de l'estimation de la durée de vie utile de l'actif. La durée de vie utile est révisée chaque année.

(ii) Décomptabilisation

Un élément d'immobilisations corporelles est décomptabilisé à sa cession ou lorsqu'il est peu probable que l'utilisation continue de l'actif produise de futurs avantages économiques. Un gain ou une perte découlant de la décomptabilisation est calculée comme étant la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif à la date de cession et est compris dans l'états des résultats d'exploitation et du résultat étendu dans l'exercice cours duquel l'élément est décomptabilisé.

(iii) Coûts ultérieurs

La Société constate, dans la valeur comptable d'un élément d'immobilisations corporelles, le coût de remplacement d'une partie de cet élément lorsque ce coût est engagé et qu'il est probable que la Société en tirera de futurs avantages économiques et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts sont constatés dans l'états des résultats d'exploitation et du résultat étendu comme des charges à mesure qu'ils sont engagés.

(iv) Amortissement

L'amortissement d'un actif commence dès le moment où l'actif est prêt à être utilisé, c'est-à-dire lorsqu'il se trouve dans le lieu et dans l'état qui lui permettront d'être exploité de la manière prévue par la direction. Il est imputé à l'état des résultats d'exploitation et du résultat étendu selon la méthode de l'amortissement constant à l'aide des taux annuels suivants:

Bâtiments	2 ½ %
Pavage	10 %
Matériel de réfrigération	10 %
Matériel automatisé	20 %
Mobilier, agencements et équipement	20 %
Matériel roulant	25 %

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement constant pendant la durée du contrat de location. Les immobilisations corporelles comprennent les éléments d'actif acquis ou en construction, dont la totalité ou une partie n'est pas utilisée à la fin de l'exercice. Donc aucun amortissement n'est attribué à ces éléments d'actif. Actifs non utilisés totalise 3 786 521 \$ (1 005 946 \$ en 2015) qui inclut 4 717 \$ d'améliorations locatives, 975 727 \$ en mobilier, agencements et équipement, et 2 896 077 \$ en actif incorporel.

(v) Perte de valeur

Les valeurs comptables des actifs non financiers de la Société sont examinées à la fin de chaque exercice pour déterminer s'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. S'il y a de tels indicateurs, la valeur recouvrable de

l'actif est estimée pour déterminer la perte de valeur (s'il y a lieu).

Les actifs non financiers sont regroupés en fonction de ses unités génératrices de trésorerie, ce qui correspond au plus petit groupe d'actif qui génère des « entrées » de trésorerie à partir de son utilisation continue, qui sont indépendantes des entrées de trésorerie des autres éléments d'actif. La Société a établi que ses unités génératrices de trésorerie sont ses magasins de détail.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, diminuée des coûts de vente estimatifs. Pour apprécier la valeur d'utilité, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques particuliers à l'actif.

Les pertes de valeur comptabilisées dans les périodes antérieures sont contrepassées si la valeur comptable dans une période ultérieure est supérieure à la valeur comptable. La reprise de valeur a lieu uniquement si la valeur comptable de l'actif n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (déduction faite de l'amortissement ou de l'amortissement financier), si aucune perte de valeur n'avait été constatée. Au 27 mars 2016 et 29 mars 2015, il n'y avait aucun indicateur de perte de valeur.

e) Actif incorporel

L'actif incorporel comprend les logiciels achetés et élaborés à l'interne qui sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement constant sur la durée de vie estimative, car ces éléments d'actif sont jugés avoir une durée de vie utile limitée. La durée de vie utile est révisée à chaque date de présentation de l'information financière.

La Société détermine la valeur comptable de l'actif incorporel afin d'établir s'il y a eu une réduction de valeur lorsque des événements ou des circonstances justifient un tel examen. Au 27 mars 2016 et 29 mars 2015, il n'y avait aucun indicateur de perte comptable. Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant à un taux de 10 % par année.

f) Actif loué

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement si ses dispositions transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. L'actif financé par les contrats de location-financement est capitalisé à la valeur moindre entre la juste valeur des futurs paiements minimaux au titre de la location et le prix du marché, et la dette connexe est comptabilisée dans le passif à long terme. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location-exploitation.

En 2014, la Société a entré dans un contrat de location-financement pour des imprimeurs et copieurs. Les actifs ont été capitalisés à la juste valeur de marché. La Société a déterminé que tous les contrats de location conclus au 27 mars 2016, sont des contrats de location-exploitation. Les paiements au titre des contrats de location exploitation (déduction faite des incitatifs financiers provenant du bailleur) sont imputés à l'état des résultats d'exploitation et du résultat étendu en fonction du taux de location annuel contractuel alors en vigueur.

(i) Incitatifs à la location

Si des incitatifs à la location sont accordés pour conclure des contrats de location, de tels incitatifs sont comptabilisés au passif. Les avantages globaux tirés des incitatifs sont comptabilisés en tant que réduction des charges de location selon la méthode de l'amortissement constant.

g) Instruments financiers

(i) Constatation, évaluation initiale

Les actifs financiers et le passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et ils sont évalués au départ à la juste valeur ajustée par les coûts de transaction. L'évaluation ultérieure de l'actif financier et du passif financier est décrite ci-dessous.

(ii) Classification et évaluation ultérieure des actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, tous les éléments d'actif financier ont été classés en tant que prêts et créances.

Les prêts et les créances sont des éléments d'actif financier à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la constatation initiale, ils sont évalués à un coût amorti à l'aide de la méthode des intérêts effectifs, déduction faite de la perte de valeur. L'actualisation est omise lorsque son effet est négligeable. L'encaisse et la quasi-encaisse et les clients et les autres débiteurs de la Société entrent dans la catégorie des instruments financiers.

La Société ne détient aucun instrument financier dans les autres catégories.

(iii) Passif financier

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et les autres créanciers, de même que le rachat des contenants de boissons. Ces passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et de la répartition des intérêts créditeurs et des intérêts débiteurs au cours de l'exercice concerné. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs (y compris l'ensemble des

commissions et des points payés ou perçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que de toutes autres primes ou escomptes) pendant la durée de vie prévue de l'actif ou du passif ou, le cas échéant, pendant une période plus courte, jusqu'à l'obtention de la valeur comptable nette de la comptabilisation initiale.

(iv) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers arrivent à expiration ou si les actifs financiers et l'ensemble des risques et des avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé s'il est réglé, acquitté, annulé ou expiré. Pendant la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme des contreparties reçues et à recevoir, de même que des profits ou des pertes cumulés qui ont été comptabilisés dans les autres résultats étendus et accumulés dans les capitaux propres est comptabilisée dans les profits ou les pertes.

(v) Compensation des instruments financiers

L'actif et le passif financiers font l'objet d'une compensation, et le montant net est comptabilisé au bilan seulement lorsqu'il existe un droit reconnu par la loi de compenser les montants et qu'on a l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

(vi) Perte de valeur de l'actif financier

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque exercice. Les actifs financiers sont considérés dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives que les flux estimés de trésorerie futurs de l'investissement seront négatifs. La perte de valeur des actifs financiers est fondée sur un examen de tous les montants en souffrance à la fin de l'exercice. La valeur comptable de l'actif financier est réduite du montant de la perte de valeur directement pour tous les actifs financiers dont la valeur comptable a été réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

h) Conversion des devises étrangères

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui constituent la devise fonctionnelle et la devise de présentation de la Société.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction (cours au comptant). Les gains ou les pertes de change qui découlent du règlement de ces opérations et de la conversion des éléments d'actif et de passif monétaire libellés en devises étrangères sont constatés dans l'état du résultat d'exploitation and du résultat étendu.

i) Stocks

Les stocks sont indiqués à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur de réalisation nette. Le coût désigne le coût moyen. La valeur de réalisation nette désigne le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente applicables. Le coût comprend les dépenses engagées afin d'acquérir les stocks et de les transférer à leur lieu d'exploitation actuel et de les porter à leur état actuel.

j) Provisions

Une provision est constatée au bilan lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements antérieurs et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour régler l'obligation.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses qui devront être engagées pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques particuliers à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est constatée en tant qu'intérêts débiteurs.

k) Avantages postérieurs à l'emploi

(i) Allocations de retraite

Les employés syndiqués ont droit à une allocation de retraite déterminée selon le nombre d'années de service et le taux de rémunération au cours de l'année de retraite ou de décès. Ce régime est financé au cours de l'année où l'allocation est versée. Le coût de l'allocation de retraite acquise par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et les meilleures estimations de la direction ayant trait aux augmentations salariales et à l'âge de retraite des employés.

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul du passif sont comme suivre :

Taux d'actualisation – début de l'exercice	2,8 %
Taux d'actualisation – fin de l'exercice	3,0 %
Futures augmentations salariales – début de l'exercice	2,3 %
Âge de la retraite	varie en fonction de l'âge actuel de membre

(ii) Régime de retraite

Depuis le 1er avril 2014, les employés de la Société sont passés de membres du Régime de pension de retraite dans les services publics du Nouveau Brunswick à membres du Régime à risques partagés dans les services publics (RRPSP), un régime de retraite à prestations déterminées multi

employeurs administré par la Province du Nouveau Brunswick. La Société et les employés verseront des prestations. Puisqu'il n'y a pas suffisamment de renseignements facilement accessibles pour tenir compte de la participation de la Société au Régime à l'aide de la gestion comptable du régime de retraite à prestations déterminées, ces états financiers ont été préparés au moyen des règles de la gestion comptable pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Les prestations versées par la Société pendant l'année ont totalisé 2 700 164 \$ (2 636 367 \$ en 2015).

l) Produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

(i) Ventes aux clients des magasins de détail

Les produits sont constatés aux points de vente aux clients.

(ii) Ventes aux succursales et aux établissements titulaires de licence.

Les produits provenant de la vente de marchandises sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La Société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants découlant de la propriété des marchandises ;
- Les montants ne comprennent la revente ultérieure par les établissements titulaires de licence et les succursales ;
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que la Société tirera les avantages économiques associés à la transaction ;
- Les coûts qui ont été ou qui seront engagés à l'égard de la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

m) Estimations comptables et jugements

La préparation des états financiers conformément aux normes de l'IFRS exige que la direction de la Société effectue certains jugements, estimations et hypothèses qu'elle considère raisonnables et réalistes. Malgré une révision régulière de ces estimations et hypothèses, reposant particulièrement sur les réalisations passées ou prévisions, les faits et circonstances peuvent mener à des changements de ces estimations et hypothèses qui pourraient affecter la somme comptabilisée de l'actif, du passif, du capital et des gains de la Société. Les secteurs d'estimation où des jugements complexes ou subjectifs ont été effectués comprennent la valeur de réalisation nette des stocks, la durée utile de l'actif à long terme, la perte de valeur d'un actif, les provisions et les allocations de retraite.

Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et sur d'autres facteurs, y compris les prévisions d'événements futurs qui sont considérées comme raisonnables.

La direction croit que les estimations utilisées pour l'élaboration de ces états financiers sont raisonnables. Les résultats réels à l'avenir pourraient différer considérablement des résultats présentés.

(i) Évaluation des stocks

Un jugement est requis pour déterminer la valeur de réalisation nette des stocks.

(ii) Durée utile de l'actif à long terme

La Société doit estimer la durée utile, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement. La direction détermine la durée utile estimative et la valeur résiduelle de son actif à long terme en se basant sur l'expérience historique de la durée réelle d'actif de nature et fonction similaires. Puisque cette information repose sur des estimations et peut changer, elle est révisée à la fin de chaque année et les changements de l'estimation sont comptabilisés sur une base potentielle.

(iii) Immobilisations corporelles

Les immobilisations et le matériel sont groupés dans les UGF selon leur habileté à générer des rentrées de fonds principalement indépendantes et ils sont utilisés pour les tests de récupérabilité. La détermination des UGF de la Société est assujettie au jugement de la gestion relativement au plus faible niveau où les rentrées de fonds indépendantes sont générées.

(iv) Perte de valeur d'un actif

Le calcul exige que la Société détermine la valeur recouvrable, ce qui comprend l'estimation de la valeur juste de l'actif ou des UGF moins les coûts pour la vente, leur valeur d'usage ou les deux. Les sommes utilisées pour les calculs de baisse de valeur reposent sur des estimations des roulements de fonds futurs de la Société et comprennent des estimations des revenus futurs, des dépenses d'exploitation, des taux d'escompte, qui sont assujettis à une incertitude de mesure. Ainsi, l'impact sur les états financiers des périodes futures pourrait être important.

(v) Provisions et allocation de retraite

La Société effectue des jugements et estimations d'enregistrement des coûts et d'établissement des provisions et les allocations de retraite sur des informations courantes au sujet du coût, des plans prévus et des taux d'escompte. Les allocations de retraite cumulatives reflètent les meilleures estimations par la Société des salaires, de l'augmentation et de l'âge de retraite des employés. Les calculs sont affectés par les changements des hypothèses actuarielles et économiques relatives aux résultats futurs. Les éventualités ne pourront être résolues que lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se produiront ou non. Par conséquent, l'évaluation des éventualités implique fondamentalement l'exercice d'un important jugement et une estimation des résultats qu'auront des événements

futurs. La Société évalue son passif et ses éventualités en fonction des meilleurs renseignements disponibles.

n) Changements apportés aux méthodes comptables actuelles

Au cours du présent exercice, la Société a appliqué la nouvelle norme suivante établie par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). L'application des nouvelles normes n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

(i) Présentation des états financiers

IAS 1 (modifiée), Présentation des états financiers (modifications d'IAS 1) fait partie d'une initiative importante visant à améliorer la présentation et la divulgation des rapports financiers. Les modifications apportées à IAS 1 ont pour but d'encourager les entités à exercer davantage leur jugement professionnel pour déterminer les informations qu'elles doivent présenter dans leurs états financiers. Par exemple, les modifications clarifient que l'importance relative s'applique à l'ensemble des états financiers et que l'inclusion d'informations non significatives peut diminuer l'utilité des informations financières. En outre, les modifications clarifient que les entités doivent exercer leur jugement professionnel pour déterminer où et dans quel ordre les informations financières doivent être présentées.

o) Changements futurs à la politique comptable

Certaines nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations aux normes existantes qui ont été émises par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) ou le Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (« IFRIC ») ne s'appliquent pas à l'exercice terminé le 27 mars 2016 et, bien que l'adoption précoce soit permise, elles n'ont pas servi à l'élaboration de ces états financiers. La Société est à étudier l'effet, le cas échéant, qu'entraîneront les nouvelles normes et modifications suivantes sur les états financiers.

(i) Instruments financiers

IFRS 9, Instruments financiers, modifiée en 2014. Le CNCI a déjà publié des versions d'IFRS 9 qui présentaient les nouvelles exigences de classification et d'évaluation (en 2009 et en 2010) ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La publication de juillet 2014 représente la version définitive de la norme, remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et mène à terme le projet de l'IASB de remplacer l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. IFRS 9

comprend un modèle logique pour la classification et l'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche considérablement modifiée de la comptabilité de couverture. L'interprétation d'IFRS 9 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018.

(ii) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15, produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le but d'IFRS 15 est de mettre en place les principes qu'une entité doit mettre en œuvre pour présenter des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers à propos de la nature, du montant, du moment et de l'incertitude concernant les produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. L'interprétation d'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018.

(iii) Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17 Contrats de location ainsi que ses indications interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables s'appliquant aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement ainsi que la comptabilisation des actifs et passifs pour tous les contrats de location (sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats à court terme et les contrats dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur). En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important pour ce qui est des exigences se rapportant au bailleur. IFRS 16 entre en vigueur le 1er janvier 2019, et son application anticipée est permise dans le cas des entreprises qui ont aussi adopté IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.

(iv) Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles

IAS 16 (modifiée), Immobilisations corporelles et IAS 38, Immobilisations incorporelles mettent en place les principes de base de l'amortissement comme le schéma de consommation prévu des avantages économiques à venir d'un actif. L'IASB a clarifié que l'utilisation de méthodes basées sur les produits des activités ordinaires pour calculer l'amortissement d'un actif n'est pas appropriée. Ces nouvelles normes s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016.

3. Ventes totales

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
	(non vérifié)		
Spiritueux	94 161 191 \$	95 801 437 \$	93 289 899 \$
Vins	89 469 876	87 538 929	83 612 108
Autres boissons	20 932 453	25 782 804	20 902 621
Bières	196 080 931	201 266 828	196 056 546
	400 644 451 \$	410 389 998 \$	393 861 174 \$

4. Coût des marchandises vendues

	Spiritueux	Vins	Autres boissons	Bières	2016 Total	2015 Total
Stocks au début de l'exercice	7 769 070 \$	12 352 875 \$	1 335 601 \$	4 660 272 \$	26 117 818 \$	24 105 582 \$
Achats	21 162 590	30 522 699	9 598 131	98 181 090	159 464 510	150 974 389
Fret entrant	847 718	1 580 806	598 015	303 229	3 329 768	3 786 900
Fret sortant	230 353	383 687	259 279	262 185	1 135 504	1 145 121
Droit et taxe d'accise	12 983 911	2 332 264	916 081	260 594	16 492 850	15 820 221
	42 993 642	47 172 331	12 707 107	103 667 370	206 540 450	195 832 213
Stocks à la fin de l'exercice	9 068 342	13 855 987	1 753 038	4 774 956	29 452 323	26 117 818
	33 925 300 \$	33 316 344 \$	10 954 069 \$	98 892 414 \$	177 088 127 \$	169 714 395 \$

5. Autres produits

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
	(non vérifié)		
Programmes de commercialisation	1 484 286 \$	2 327 657 \$	1 994 696 \$
Produits tirés des importations privées	243 468	161 538	227 402
Consignes non remboursées	78 000	17 380	123 001
(Perte) gain sur la vente d'immobilisations corporelles	15 000	(15 498)	(7 853)
Abonnements aux rapports sur les ventes	35 000	47 750	45 100
Revenu du Gare	31 500	48 302	36 421
Revenu d'étiquetage	60 000	86 745	87 719
Frais d'application magasins de franchise			12 000
Revenu de dégustation en magasin	66 000	74 700	48 850
Divers	110 635	53 200	65 315
	2 123 889 \$	2 801 774 \$	2 632 651 \$

6. Charges d'exploitation

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
	(non vérifié)		(recalculé – note 11)
Salaires - magasins, entrepôt et entretien	18 860 000 \$	20 181 261 \$	18 584 127 \$
- administration	6 929 913	6 992 258	6 810 949
Avantages sociaux	6 825 749	6 923 761	7 047 975
Loyer	7 087 604	7 224 114	6 966 531
Frais bancaires et carte de crédit	2 508 862	2 585 180	2 489 353
Amortissement	2 049 261	2 007 726	1 733 872
Chauffage	1 645 970	1 520 885	1 645 600
Coûts liés au remboursement des consignes	1 638 388	2 478 731	2 445 618
Services professionnels	849 050	898 471	937 613
Matériel léger et fournitures	733 776	640 877	760 219
Publicité et promotions	964 850	902 792	588 504
Traitement des données	615 497	576 988	523 531
Réparations aux immobilisations corporelles	474 301	491 782	509 879
Télécommunications	472 132	444 813	437 473
Amortissement financier et sur les actifs de contrats de location financement	509 139	498 820	400 344
Déplacements	460 325	419 128	360 930
Sécurité	310 162	332 798	317 413
Articles manquants	250 000	330 968	307 276
Entretien du système automatisé aux points de vente	254 000	209 189	290 545
Impôts fonciers	271 969	288 125	275 262
Nettoyage	241 386	158 154	228 907
Sacs	222 207	233 832	207 700
Autres	289 982	293 833	204 529
Programmes de formation	247 892	218 885	168 845
Réunions de la direction	147 035	161 955	138 875
Assurance	89 398	88 793	84 852
Entrepôt - entretien et fournitures	52 722	67 932	75 298
Exploitation des véhicules à moteur	86 627	82 328	70 715
Affranchissement	53 100	34 528	47 090
Rémunération des administrateurs	37 080	38 790	41 462
	55 178 377 \$	57 327 697 \$	54 701 287 \$

7. Stocks

	2016	2015
Spiritueux, vin, autres boissons et bière	29 452 323 \$	26 117 818 \$
Fournitures	115 998	104 776
	29 568 321 \$	26 222 594 \$

8. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Pavage	Bâtiments	Améliorations Locatives	Mobilier et agencements	Matériel roulant	Matériel des magasins	Matériel de réfrigération	Total
Solde au 31 mars 2014	98 365 \$	420 786 \$	8 864 116 \$	4 248 702 \$	17 355 219 \$	256 880 \$	1 290 101 \$	2 714 196 \$	35 248 365 \$
Acquisitions			595 106	164 314	971 602	43 632	5 615	191 727	1 971 996
Cessions				189 272	119 423			113 977	422 672
Solde au 29 mars 2015	98 365 \$	420 786 \$	9 459 222 \$	4 223 744 \$	18 207 398 \$	300 512 \$	1 295 716 \$	2 791 946 \$	36 797 689 \$
Solde au 30 mars 2015	98 365 \$	420 786 \$	9 459 222 \$	4 223 744 \$	18 207 398 \$	300 512 \$	1 295 716 \$	2 791 946 \$	36 797 689 \$
Acquisitions			1 087 076	515 750	2 089 402	106 216	13 953	335 174	4 147 571
Cessions		550		627 927	360 753	55 590		127 497	1 172 317
Solde au 27 mars 2016	98 365 \$	420 236 \$	10 546 298 \$	4 111 567 \$	19 936 047 \$	351 138 \$	1 309 669 \$	2 999 623 \$	39 772 943 \$

Amortissement et amortissement financier

Solde au 31 mars 2014		384 641 \$	6 168 488 \$	3 058 711 \$	14 391 633 \$	234 933 \$	1 264 142 \$	2 037 459 \$	27 540 007 \$
Acquisitions		6 159	138 841	172 171	1 240 698	21 884	13 687	140 432	1 733 872
Cessions				178 463	119 423			113 977	411 863
Solde au 29 mars 2015		390 800 \$	6 307 329 \$	3 052 419 \$	15 512 908 \$	256 817 \$	1 277 829 \$	2 063 914 \$	28 862 016 \$
Solde au 30 mars 2015		390 800 \$	6 307 329 \$	3 052 419 \$	15 512 908 \$	256 817 \$	1 277 829 \$	2 063 914 \$	28 862 016 \$
Acquisitions		6 159	164 978	352 403	1 266 549	42 947	13 942	160 748	2 007 726
Cessions		550		627 927	344 230	55 590		127 497	1 155 794
Solde au 27 mars 2016		396 409 \$	6 472 307 \$	2 776 895 \$	16 435 227 \$	244 174 \$	1 291 771 \$	2 097 165 \$	29 713 948 \$

Valeurs comptables

Au 31 mars 2014	98 365 \$	36 145 \$	2 695 628 \$	1 189 991 \$	2 963 586 \$	21 947 \$	25 959 \$	676 737 \$	7 708 358 \$
Au 29 mars 2015	98 365 \$	29 986 \$	3 151 893 \$	1 171 325 \$	2 694 490 \$	43 695 \$	17 887 \$	728 032 \$	7 935 673 \$
Au 27 mars 2016	98 365 \$	23 827 \$	4 073 991 \$	1 334 672 \$	3 500 820 \$	106 964 \$	17 898 \$	902 458 \$	10 058 995 \$

9. Actif incorporel

Logiciel Coût	2016	2015
Ouverture	6 229 209 \$	5 231 871 \$
Acquisitions	2 860 590	997 338
Cessions		
Clôture	9 089 799	6 229 209
Ammortissement financier		
Ouverture	4 093 919	3 721 370
Acquisitions	471 025	372 549
Cessions		
Clôture	4 564 944	4 093 919
Valeur comptable	4 524 855 \$	2 135 290 \$

10. Actifs detenu par location-financement

Équipement Coût	2016	2015
Ouverture	138 975 \$	138 975 \$
Acquisitions		
Cessions		
Clôture	138 975	138 975
Ammortissement financier		
Ouverture	55 590	27 795
Acquisitions	27 795	27 795
Cessions		
Clôture	83 385	55 590
Valeur comptable	55 590 \$	83 385 \$

11. Mise au point – correction d'une erreur

(i) Remboursements de la consignation

En 2015, après la publication des états financiers du 29 mars 2015, la Société a découvert un passif pour des montants dus liés au remboursement de la consignation qui n'a pas été comptabilisé au cours des quatre dernières années. Cet élément a eu pour effet de créer une sous-évaluation des dépenses liées aux coûts de remboursement de la consignation. On a tenu compte de la correction de l'erreur de manière rétrospective, et les renseignements comparatifs pour 2015 ont été publiés de nouveau. Les répercussions de la correction sont une augmentation de 875 000 \$ des coûts de remboursement de la consignation, ce qui entraîne une réduction des gains nets pour l'exercice qui a pris fin le 29 mars 2015. De plus, les gains non répartis d'ouverture pour 2015 ont été réduits de 3 374 500 \$, le montant de l'erreur lié aux exercices antérieurs à 2015. Le passif non courant tient compte de la portion non courante du montant restant après le paiement initial de 2 125 000 \$. Le 2 125 000 \$ restant, qui est sans intérêts, sera payé au cours des quatre prochaines années, et de ce montant, 532 000 \$ sera payé l'année prochaine.

12. Avantages postérieurs à l'emploi

(i) Allocations de retraite

En janvier 2013, à la suite de la directive de la Province du Nouveau Brunswick et avec l'approbation du Conseil d'administration, l'accumulation des prestations de retraite a cessé pour les employés non syndiqués en date du 30 juin 2013. Le programme demeure en vigueur pour les employés syndiqués en attendant les directives de la Province. La dernière évaluation actuarielle complète du régime a été effectuée le 31 mars 2016.

L'information relative au régime d'allocations de retraite :

Rapprochement de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées

	2016	2015
Solde, début de l'exercice	3 086 182 \$	2 869 945 \$
Coût des services actuels	139 912	122 319
Intérêt débiteurs	82 767	121 032
Prestations versées	(540 266)	(221 097)
(Gain) ou perte actuariel attribuable aux éléments suivants :		
Ajustement liés à l'expérience	(211 495)	
Changements apportés aux hypothèses financières	79 462	193 983
Solde, à la fin de l'exercice	2 636 562 \$	3 086 182 \$

13. Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

(i) Gestion du capital

La direction considère que son capital est le solde de son avoir. Lors de la gestion du capital, l'objectif de la Société est de maintenir la vigueur financière afin de soutenir des rendements maximums pour la province du Nouveau-Brunswick.

(ii) Risques du marché

L'exposition aux risques du marché, se présente dans le cours normal des activités de la Société. La gestion du risque global de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques et cherche à minimiser les effets possibles sur le rendement financier de la Société.

(iii) Risque de change

La Société peut être exposée à un risque marginal de change. La Société est exposée à un risque de change sur les achats libellés dans une devise autre que le dollar canadien. Le dollar américain et l'eurodollar sont les principales devises à l'origine de ce risque. La direction a réduit l'exposition à ce risque en limitant le nombre d'achats en devises étrangères.

(iv) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte parce qu'un client omet de s'acquitter d'une obligation. La Société a réduit l'exposition à ce risque en limitant l'accès au crédit et les relations contractuelles avec les partenaires commerciaux. Au 27 mars 2016 aucun client ne représentait plus de 10 % de la valeur totale des comptes clients.

14. Engagements

La Société loue des bâtiments ainsi que des locaux et du matériel conformément à des contrats de location-exploitation se terminant à diverses dates entre 2017 et 2034. Certains de ces contrats de location-exploitation sont assortis d'options de renouvellement à la fin de la durée initiale du bail. Le tableau suivant indique les paiements minimums exigibles au cours des exercices à venir en vertu des contrats de location-exploitation qui, au 27 mars 2016, ont une durée initiale de plus d'un an.

Montant exigible en un an ou moins	6 304 039 \$
Entre un an et cinq ans	20 665 343
Plus de cinq ans	27 367 988
	<hr/>
	54 337 370 \$
	<hr/>

15. Éventualités

La Société est engagée dans diverses actions en justice et d'autres affaires dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces actions et la décision définitive des tribunaux à cet égard ne peuvent être déterminés à l'heure actuelle. Ainsi, aucune provision pour ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où chaque règlement aura lieu. La direction a réduit ce risque en maintenant la couverture d'assurance requise.

La Société indemnise ses administrateurs et ses dirigeants en cas de réclamations raisonnables engagées ou de pertes raisonnables subies dans l'exécution de leurs fonctions pour la Société.

16. Budget

Les chiffres du budget 2016 qui sont présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société et n'ont pas été vérifiés.

17. Opérations entre apparentés

La partie qui a le contrôle ultime de la Société est la province du Nouveau-Brunswick. Les opérations entre la Société et la province du Nouveau-Brunswick sont présentées dans l'état des variations de l'avoir. Les présents états financiers contiennent les résultats d'opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec divers sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels la Société peut être considérée comme étant apparentée. Les transactions d'exploitation routinières avec les parties apparentées sont comptabilisées aux prix du marché en vigueur selon les modalités commerciales normales.

(i) Rémunération des principaux membres du personnel de gestion

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction sont considérés comme des membres principaux du personnel de gestion. La rémunération et avantages totales s'établissent à 952 393 \$ pour l'exercice (1 005 043 \$ en 2015).

2015 - 2016  rapport annuel

170 chemin wilsey | C.P. 20787 | Fredericton | (N.B.) | E3B 5B8 | anbl.com